Image not found or type unknown

Probleme d hèritage avec la banque

Par **bob45**, le **10/04/2009** à **03:17**

Bonjour,
je prend contacte avec vous pour exposer mon cas,mon père est dècèdè il y a 5 mois,il avait un P.E.L (plan epargne logement)
aujourd' hui la banque refuse de nous remettre a ma mere ou nous les enfants le solde du compte. que devons nous faire ?

Par **Upsilon**, le **10/04/2009** à **07:55**

Bonjour et bienvenue sur notre site.

Avez-vous obtenu un certificat de décès ET un certificat d'hérédité ?
Le premier, vous devez l'avoir.
Le second, c'est au choix un notaire ou une mairie qui vous le délivrera. Ce n'est qu'avec ces deux papiers que la banque vous délivrera les fonds de votre défunt père.

Cordialement,

Upsilon.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés